

## SOCIÉTÉ AGRICOLE ET COMMERCIALE DE SIDI-MOUSSA EL HARATI

Société agricole commerciale de Sidi Moussa El Harati  
(*La Journée industrielle*, 20 juillet 1928)

Récemment constituée au capital de 3 millions, cette société anonyme a pour objet la création et la mise en valeur d'exploitations rurales et de tous établissements industriels et agricoles ; l'achat et la vente de tous produits du sol et de tous les produits animaux. Siège social à Sidi-El-Harati (Maroc).

---

Un élevage de chèvres au Maroc  
par Paul Laffite  
(*Les Annales coloniales*, 27 mars 1936)

La chèvre abonde dans toute l'Afrique du Nord, mais son élevage n'est guère pratiqué que par les indigènes dont presque tous, dans le bled, possèdent quelques-uns de ces animaux qui leur fournissent du lait, de la viande, des poils et enfin des peaux.

Ce cheptel n'est d'ailleurs pas bien vu par les colons ni par les agents de l'administration à cause des ravages qu'il exerce dans la forêt, dans les vergers, dans toutes les plantations arbustives dont il est le fléau, la dent des chèvres étant un vrai poignard meurtrier pour les jeunes arbres.

Cependant, on trouve, au Maroc, un élevage important de la chèvre sur un domaine français qui, institué méthodiquement, ne présente pas cet inconvénient et fournit un modèle à ceux qui voudraient l'imiter.

C'est sur le vaste domaine de la Société agricole et commerciale de Sidi-Moussa el Harati que, sur une étendue totale de 3.200 hectares, 1.900 hectares sont des terrains de parcours accidentés, caillouteux, couverts d'une brousse épineuse de jujubiers, lentisques, tizerah, oliviers sauvages, entre lesquels pousse du romarin, du thym, de l'armoïse, des cystes, des leucanthèmes, et qui ne peuvent convenir qu'aux chèvres : le mouton ne pourrait approcher des buissons épineux et les porcs eux-mêmes, pendant toute la saison sèche, ne sauraient subsister sur le terrain durci.

M. Berthault, ingénieur agricole, qui dirige ce domaine, y trouva, en 1931, un petit troupeau comprenant 17. chèvres et un bouc du pays. Frappé par la bonne mine de ces animaux, il se dit que l'ambiance leur convenait et qu'il y avait lieu d'en profiter.

Encore fallut-il, pour constituer le troupeau important qui y prospère maintenant, procéder par une sélection minutieuse : les chèvres maltaises et andalouses, malgré leurs qualités laitières durent être écartées, à cause de leurs mamelles traînantes qui auraient souffert de la brousse épineuse. C'est la race alpine qui fut adoptée et en quatre ans, on a obtenu un troupeau qui compte aujourd'hui 8 boucs, 460 chèvres, 100 chevreaux, 220 chevrettes et 180 animaux castrés.

L'élevage est divisé en plusieurs troupeaux : chèvres mères, castrés destinés à la boucherie, chevrettes réservées à la reproduction.

Tous les soirs, ces troupeaux rentrent dans des enclos spéciaux où ils trouvent des abris en tôle ondulée grâce auxquels ils sont protégés contre les intempéries nocturnes.

Ils pâturent toute la journée et les mâles reçoivent quotidiennement une ration d'orge concassée. Des points d'eau aménagés sur le terrain assurent un abreuvement abondant.

Les bergers, choisis avec soin, sont bien payés et disposent d'un logement convenable voisin de leur parc. Ils vivent avec leur famille qui les aide pour la traite. Cette opération a lieu de grand matin avant le départ pour le pâturage. Le lait est aussitôt pesé et dirigé sur la fromagerie où M<sup>me</sup> Berthault dirige, au milieu d'une température à peu près constante, la fabrication d'un fromage si bien apprécié sur les marchés marocains que, souvent, la demande dépasse sensiblement la production.

Pendant l'année 1934, la traite a atteint 150 à 200 litres par jour en mars pour tomber à 30 litres en septembre. Un litre de lait donne un fromage de 110 à 120 grammes.

Bien que l'on s'efforce d'étager les mises bas sur toute l'année, les naissances ont surtout lieu de janvier à juin. Les femelles sont conservées assez longtemps avec leurs mères et presque toutes destinées à la reproduction. Les mâles sont sevrés très vite et castrés dès le troisième ou quatrième mois pour être aussitôt vendus à la boucherie ou dévolus à l'alimentation du personnel de l'exploitation.

Les résultats que nous venons d'esquisser ont été obtenus en cinq années et font prévoir un développement rapide du troupeau et de ses produits. Réalisé dans ces conditions, l'élevage de la chèvre devient une entreprise que l'on ne devra pas négliger dans les domaines comprenant des terrains assez étendus et peu propices à la culture où à d'autres espèces animales plus délicates.

---